

MAIRIE D'ÉVEUX

Éveux, le 03 juin 2011



52 rue de la Rencontre

69210 ÉVEUX

☎ 04.74.01.00.36

☎ 04.74.01.58.64

Monsieur Jean-François CARENCO
Préfet du Rhône
106, rue Pierre Corneille
69419 LYON Cedex 03

E-mail : contact@mairie-veux.fr

Objet : Déviation de la RD389
Pièces jointes : La délibération du conseil municipal du 14 avril 2011
Le questionnaire pour la consultation de la population
Les résultats de la consultation du 28 mai 2011

Monsieur le Préfet,

Pour faire suite aux rencontres, organisées par le Conseil Général du Rhône, je sollicite Monsieur le Préfet, votre attention sur la profonde inquiétude de notre population générée par le projet de déviation des centres bourgs de l'Arbresle et Sain Bel.

En effet, une seule solution a été retenue en fond de vallée. Dès le 15 avril 2010, nous avons formulé, auprès du Conseil Général, de nombreuses réserves et questions :

- Les tracés alternatifs ne nous sont pas présentés. Ont-ils été sérieusement étudiés ?
- La liaison piétonne bourg-gare n'est pas tracée. Sera-t-elle conservée dans le projet ?
- Les pentes nous semblent importantes. Le profil en long de la déviation pour valider la solution, existe-t-il aujourd'hui ?
- L'accès à la gare (implantée en majeure partie sur notre territoire) et au centre ville de l'Arbresle sera compliqué, avec risque de report de circulation sur des voiries communales non dimensionnées ou à fort bâti. Quelles solutions ?
- La connexion avec la RD160 est interrompue. Les flux seraient alors reportés sur des voies non adaptées. Quelles solutions ?
- La coupure verte à l'ouest de la commune est détruite. Quelle cohérence avec notre SCOT ?
- Face aux nuisances sonores et olfactives, quelles précautions seront prises ?

À ce jour, nous n'avons pas eu de réponses précises et concrètes sur l'ensemble de ces points.

Cette solution de fond de vallée nous est présentée comme étant économiquement la plus intéressante. Pourtant son efficacité n'apparaît pas fondée. Ce transfert du trafic à 200 mètres du centre de l'Arbresle, ne permettra pas une bonne fluidification de la circulation. Une

solution onéreuse, engageant plus de 5 années de l'enveloppe globale consacrée aux grands travaux d'infrastructures nouvelles du département, n'est pas acceptable.

La commune d'Éveux conduit depuis plusieurs années une politique de préservation des espaces naturels et paysagés, en parfaite cohérence avec le Grenelle 2 de l'environnement. Ce projet pénalise fortement notre territoire et prive les Éveuxiens d'une qualité de vie légitime.

Le 27 mars dernier, second tour des cantonales, la population s'est fortement mobilisée pour exprimer son mécontentement et rejeter ce projet de fond de vallée. Invitation a été lancée par l'association ADEPECE (Association de Défense Et de Protection de l'Environnement de la Commune d'Éveux) à voter blanc. Les résultats ont été frappants, à savoir 42,79% de bulletins blancs et nuls. Comparativement, au premier tour, ils représentaient 3,58%.

Pour toutes ces raisons, le 14 avril, le conseil municipal s'est prononcé unanimement contre ce projet.

Afin de conforter notre délibération, nous avons décidé de consulter notre population Éveuxienne, le 28 mai. La forte participation et les chiffres éloquentes renforcent nos positions :

- Le projet proposé à ce jour n'est pas acceptable,
- Une solution ayant un impact le plus faible possible sur l'ensemble du territoire doit être trouvée.

La solidarité entre les communes, qui bénéficieront des efforts positifs de cette déviation et celles qui en supporteront les contraintes, doit être totale.

Comptant sur votre écoute et votre soutien actif, je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Le Maire



Bertrand GONIN

